

ACCOMPAGNEMENTS NOUVEAUX
ET TRÈS FACILES
DU CHANT DES OFFICES

PAR

L'ABBÉ L. JACQUEMIN
Professeur au Séminaire Saint-Charles de Chauny (Aisne)

AVEC

NOTICES EXPLICATIVES SUR LES DIVERS CHANTS

PAR

AMÉDÉE GASTOUÉ
Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne
Professeur à la "Scola Cantorum" et à l'Institut Catholique de Paris

ANTIPHONAIRE

FASC. II. *Vêpres des Dimanches dans l'Année*
Antiennes finales à la Sainte Vierge

Prix : 1 fr. 50 (franco 1 fr. 60)

En vente chez l'Auteur
Séminaire Saint-Charles
CHAUNY (Aisne)
— 1913 —



NOTICES EXPLICATIVES SUR LES CHANTS LITURGIQUES

PAR

AMÉDÉE GASTOUÉ

Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne,
Professeur à la " Scola Cantorum " et à l'Institut Catholique de Paris.

Notices pour les fascicules de l'Antiphonaire

Avec le présent fascicule, consacré à l'office des Vêpres, dont le chant des Psaumes entiers constitue la part la plus importante, nous commencerons, dans nos pages de texte, la publication d'un véritable *traité de la Psalmodie*, qui permettra à nos lecteurs de se mettre complètement au courant de tout ce qui constitue cette branche, un peu complexe, de la science du chant liturgique.

La Psalmodie des Vêpres et des Complies

I.

LA PSALMODIE DANS L'ANCIENNE LOI

Les *Psaumes* sont les poésies lyriques, c'est-à-dire chantées, écrites, dès une époque extrêmement lointaine, pour accompagner les fonctions religieuses. L'un des psaumes, le 89e, est attribué à Moïse lui-même, le saint législateur des Hébreux; une grande partie porte le nom de David, et le recueil original des Psaumes a été réuni pour le service du Temple de Jérusalem, construit par Salomon. Peu à peu, le recueil s'est augmenté: lorsque, au retour de la captivité de Babylone, le culte divin fut réorganisé dans Jérusalem, le Psautier fut définitivement constitué, collection de cent cinquante Psaumes, divisés en cinq livres.

L'organisation musicale du Temple était très développée: elle comprenait un nombreux personnel de lévites, les uns chantant, les autres jouant de divers instruments de musique, à cordes pincées et à vent, analogues, les uns, à nos guitares et à de petites harpes, les autres, à des flûtes droites ou à des hautbois. Parmi les Psaumes, il en est en effet de deux sortes: les uns étaient chantés par les voix seules, les autres étaient accompagnés, mais dans le service du temple seulement, par des instruments.

Ce que l'on sait de la musique antique et du rôle des instruments dans cette musique, ce qui est encore en usage chez les orientaux, peut nous donner une idée de ce qu'était ce chant de Psaumes accompagnés. Sur des thèmes mélodiques très lents, soutenus par les chanteurs, les instruments reproduisaient le chant en le brodant, tantôt à l'unisson, tantôt à la quinte ou à l'octave. Parfois, les instruments jouaient seuls une ritournelle, pour préparer, couper, ou conclure le chant.

En dehors du Temple, dans les offices des sabbats et des fêtes célébrés dans les lieux habituels des réunions religieuses, il n'était pas permis de se servir d'instruments, la voix seule s'y faisait entendre.
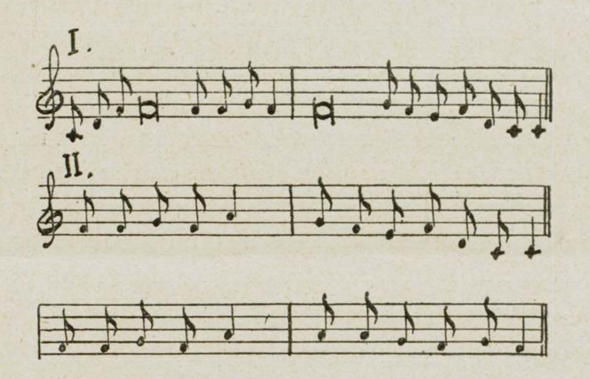
Lorsque le chant des Psaumes était confié seulement aux voix, alors celles-ci faisaient entendre les broderies, autrement réservées aux instruments, et c'est l'origine des neumes et vocalises qu'on trouve en tant de mélodies liturgiques.

En dehors des paroles mêmes du Psautier, il ne subsiste plus de livres d'office ou de chant remontant à cette époque: mais, en faisant appel aux traditions juives, et à la liturgie que les Israélites de la dispersion ont conservée, on voit que le rôle et la place des Psaumes dans l'office divin étaient fixés dès avant notre ère. La liturgie israélite traditionnelle contient les offices que nous appelons *matines* et *laudes*, — avec la même série de psaumes que la liturgie chrétienne a gardés, — et elle a, en outre, une assemblée solennelle analogue, (sans consécration ni communion, bien entendu), où

des fragments de psaumes sont plus solennellement exécutés, à la place même où nous disons toujours le *graduel* et le *trait*. La liturgie israélite n'a point de vêpres, ni de complies qui sont une institution bien moins ancienne.
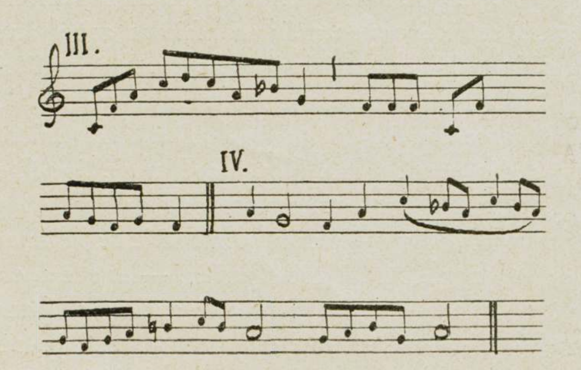
Dans les traditions juives, fixées par les accents musicaux de la Bible, on voit que, soit simplement récité, soit chanté, soit vocalisé, le Psaume a pour base musicale l'observation des *accents toniques,* soutenus de cadences musicales plus importantes à la fin des vers, qui est marquée par la *flexe,* la *médiante,* la *terminaison.*

De simples exemples montreront comment la tradition chrétienne a parfaitement conservé la tradition antique; voici quelques passages mélodiques qui accompagnent la liturgie israélite, dans le chant des psaumes:



Il est bien facile de reconnaître, dans le premier cas, l'origine de notre VIII[e] ton, et, dans le second exemple, la mélodie que nous disons sur les antiennes solennelles du VI[e] ton des matines, à Noël, par exemple.

Voici deux autres exemples, dont le premier est tout à fait dans la forme de nos versets de graduel du V[e] ton, et dont le second, emprunté à un autre chant hébraïque, rappelle d'une manière frappante ceux du II[e] ton, dans le genre de l'*Hæc dies*, début du graduel de Pâques:



Et ailleurs, on pourrait encore citer des bénédictions israélites dont le chant tient à la fois de notre IV[e] ton, et du *Gloria in excelsis* simple, qui est le plus antique chant chrétien.

La psalmodie n'était d'abord destinée qu'au préchantre, ou aux plus habiles des lévites: le chœur général ou la foule ne répondait qu'à quelques passages, comme le sont nos *antiennes* des vêpres du dimanche ou bien les reprises des répons brefs, tel l'*In manus* des complies.

Une particularité du chant antique des Psaumes était l'inutilité d'une notation musicale. Il suffisait de savoir par cœur quelques formules assez simples: et c'étaient ces formules dans lesquelles se déployait l'habileté des chantres et des musiciens, en y improvisant d'artistiques broderies et des *variations amplificatrices*, lorsqu'il fallait exécuter des mélodies ornées.

II.

DIVERSES FORMES DE LA PSALMODIE

Psalmodies de l'Office et de la Messe.

Le mot Psalmodie est bien souvent employé, à tort, pour exprimer une simple récitation sur un ton de voix soutenu et grave. En réalité, il signifie « l'art de dire et de chanter les psaumes ». On peut moduler le texte du psaume sur une note unique: c'est déjà cependant une manière de chant, réglé par la bonne diction, *est etiam dicendi cantus obscurior*. On peut aussi développer le chant jusqu'à ses limites extrêmes, et c'est la *vocalise-formule*, arrivant à des endroits déterminés de la phrase, comme dans la mélopée juive ou grégorienne des versets graduels.

Entre ces deux genres se place une forme moyenne, qui emprunte au *récit* son débit uniforme, à peine relevé, dans l'intensité, par l'*accentuation,* à peine coupé, aux divisions de la phrase par les cadences musicales, assez simples, de la *flexe*, de la *médiante*, de la *terminaison*.

Quelle que soit la manière de dire ou de chanter le psaume, qu'il s'agisse d'une pure récitation, d'un chant simple ou modérément orné, d'une mélodie solennelle et richement brodée, partout et toujours la *forme musicale* qui constitue la psalmodie comprend avec l'observation minutieuse de l'*accentuation*,

un *récit*,

coupé, le cas échéant, par

la *flexe*,

et toujours par
la *médiante*,
la *terminaison*.

C'est en somme, la coupe même qu'indique le texte des Psaumes. Récitons posément, en observant régulièrement l'accentuation et la ponctuation, le verset suivant, et nous appliquerons déjà toutes les règles primordiales de la psalmodie :

Dirupísti víncula mea : ✝
tibi sacrificábo hóstiam laudis, *
et nomen Dómini invocábo.

*
* *

Psalmodie simple. — Toute la psalmodie simple, depuis le ton «in directum» qui sert pour les psaumes dits à la fin des vêpres des morts ou après les litanies, jusqu'au ton «pérégrin», est uniquement basée sur cette division du verset du psaume et sur son récit.

A la psalmodie simple, nous devons rattacher le chant des petits versets, ou versicules. Qu'est-ce, en effet, qu'un petit verset, ℣., et sa réponse, ℟.? Pas autre chose qu'un fragment de psaume qui est partagé en deux. Quand le chantre, pour la mémoire du dimanche, dit, et qu'on lui répond, en abaissant simplement la voix d'une tierce mineure à la fin du verset :

℣. *Dirigátur Dómine orátio mea.*
℟. *Sicut incénsum in conspéctu tuo.*

c'est de la psalmodie.

Et quand il redit le même verset, si on célèbre les Vêpres du Dimanche, après l'hymne, il fait, à la dernière syllabe, une *neume* ou vocalise qui brode, qui orne cette finale : c'est de la psalmodie *ornée*. Cette neume même peut être plus ou moins ornée. Quand on chante la première formule donnée par l'Antiphonaire Vatican, et qui est aussi la plus antique et la plus classique, on dit :

do si, do si la sol, la si la (1)
orátio me-a

Mais si l'on emploie la deuxième formule, d'un usage plus répandu, on a une variation plus ornée:

do do-do la, la si do si la sol, la si-si la
orátio me-a

Voilà donc, prise sur le vif, la différence pratique entre la psalmodie simple et la psalmodie ornée.

*
* *

Psalmodie solennelle de l'office. — A côté de la psalmodie simple, viennent se placer, dans le chant des Vêpres, les formules spéciales du cantique *Magnificat*, (ou, à Laudes, pour le *Benedictus* de Zacharie). C'est de la psalmodie *solennelle:* on sait en effet que, à cause de la dignité de ces cantiques tirés de l'Évangile, même pour les Vêpres ordinaires, on répète l'*intonation* à chacun des versets. De plus, au deuxième et au huitième ton, l'intonation du premier verset se fait d'une façon très particulière, puisque, au lieu de dire simplement:

sol la do do
Ma-gni-fi-cat

on dit toujours :

sol la-sol sol-do do
Ma-gni - fi - cat

Nous saisissons donc ici la loi de la *variation*, qui brode le thème simple. C'est cette même loi, étendue jusqu'à la médiante, qui forme la psalmodie solennelle du *Magnificat*.

Aux jours de fête, en effet, au lieu de chanter simplement, dans le premier ton par exemple, ou le sixième :

la si*b* la la sol la
Et exsultá-vit spí-ri-tus me-us : *

on chante :

la-sol sol-si*b* la la la-sol sol-la
Et exsultá-vit spí-ri-tus me - us : *

Toute la psalmodie solennelle de l'office, pour le cantique évangélique, est donc une variation ornée de la psalmodie simple, dans l'intonation et la médiante.

A cette psalmodie solennelle nous joindrons les versets des petits répons ou *répons brefs*, dont l'*In manus tuas* des Complies offre le type. Que l'on exécute, en effet, ce répons bref sur l'air de l'Avent, sur celui de l'année, sur celui du Temps Pascal, les versets sont invariablement formés d'un *récit*, d'une *médiante*, d'une *terminaison :*

récit	médiante	récit	terminaison
Redemísti nos	*Dómine*	*Deus*	*veritátis*
Glória Patri, et	*Fílio*	*et Spirí*	*tui Sancto*

(1) Signalons une faute typographique qui est restée à cet endroit dans l'Antiphonaire et quelques-unes de ses réimpressions : il faut ici le simple *torculus la si la*, (comme dans le *Cantorinus*) ; la formule avec *pressus la si si la*, appartient au second chant, qui vient ensuite.

Les versets des répons brefs appartiennent donc bien à la forme psalmique : ils en ont tous les caractères.

*
* *

Psalmodie de la messe. — La Psalmodie de la Messe est celle des psaumes d'introït, dont on ne chante plus qu'un verset ou quelquefois deux, avec le *Glória Patri*. Autrefois, on chantait aussi de pareils versets à la Communion.

Cette psalmodie de la Messe est, pour l'intonation et la médiante, presque semblable à la psalmodie solennelle du *Magnificat :* mais, tandis que dans le cantique évangélique, la fin du verset est chantée comme dans la psalmodie simple, elle est également amplifiée, au psaume de l'introït, suivant les mêmes procédés.

Qui ne voit, par exemple, la parenté de la finale du deuxième ton, dans la psalmodie de l'office, avec celle du deuxième ton de l'introït :

FA MI DO RÉ
fa sol fa-ré fa mi-do ré-mi-ré

C'est donc toujours la même loi de *variation* et d'*amplification* qui règle les rapports de la psalmodie ordinaire et de la psalmodie solennelle.

III.

DIVERSES FORMES DE LA PSALMODIE (suite)
Les Versets ornés

Mais il n'y a pas que les formes de chant, relativement simples, que nous avons vues, qui appartiennent à la Psalmodie. Qu'il s'agisse d'un psaume entier, de quelques versets, ou bien d'un versicule ou d'un verset de répons bref, nous avons partout reconnu les règles et les lois du système psalmodique. Ces lois et ces règles, nous allons les retrouver dans des chants bien plus ornés.

1° *Versets de répons.* — Les versets des répons ornés, de l'office et des processions, suivent si bien les formes de la psalmodie, qu'ils ont, tout comme les psaumes simples, huit tons ou formules. Prenons par exemple dans le Graduel, le répons du IIe ton chanté à la fin de la procession, le 2 février, et analysons le verset. Nous y reconnaîtrons facilement :

intonation — récit — médiante
Postquam autem *impléti sunt... secúndum legem*
récit — terminaison
Móysi, tulérunt.......... eum Dómino

Les mêmes formules mélodiques sont répétées sur le *Glória Patri* (1).

La plupart des répons suivent ainsi, dans leurs versets, la règle de la psalmodie. Il n'y en a que peu qui aient un chant tout à fait spécial. Ainsi, dans l'office des morts et des funérailles, où se trouvent onze répons, il n'y a que le *Libera me* de l'absoute, dont les versets ne suivent pas la forme psalmique.

2° *Versets de répons-graduels et d'alléluia.* — Il y a, à la messe, une forme particulièrement solennelle et belle de répons : c'est le répons-graduel, ainsi nommé, précisément, à cause de sa beauté. On a fini par le nommer *graduale*, parce que le soliste qui chantait le verset montait sur les degrés *(gradus)* de l'ambon ; mais primitivement on disait *gradale*, ce qui veut dire « composé avec art, beau, bien ordonné ». Le *responsorium gradale* est donc le beau répons, le répons le plus artistique, le plus brillant.

Les répons-graduels, qui remontent à la plus antique origine n'ont pas de rapports avec les huit tons de la psalmodie ordinaire ou des répons habituels. Toutefois, pour le reste, ils suivent rigoureusement les lois de la psalmodie.

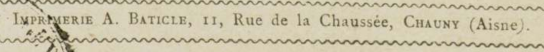
Ce caractère semble parfois disparaître, parce que dans les répons-graduels, les passages qui correspondent aux flexes, aux médiantes, aux terminaisons, sont composés de grandes et belles mélodies ornées ; mais la forme psalmique n'en subsiste pas moins.

Prenons par exemple le graduel de la messe de minuit, à Noël, formé d'une partie du psaume *CIX*. Voici l'analyse du verset :

intonation et récit — médiante ornée
Dixit Dóminus Dómino me - o :
récit orné — finale ornée — récit orné
Sede a dextris meis. *Donec ponam*
médiante ornée — récit orné — finale ornée.
inimícos tuos, *scabéllum* *pedum tuórum.*

(1) On trouvera les formules des huit tons pour les répons, à la fin du *Cantorinus*, ou à la fin du *Vespéral romain* de la Société parisienne d'édition du chant grégorien.

IMPRIMATUR :
Soissons, 18 juillet 1913.
PIERRE-LOUIS, Évêque de Soissons, Laon et St-Quentin.


Imprimerie A. Baticle, 11, Rue de la Chaussée, Chauny (Aisne).

